

Policier municipal (h/f)

Offre n° 0013230601072576

Publiée le 16/08/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE SAINT-SAVOURNIN

33 Avenue Pierre Dubois de Jancigny - Pôle administratif

13119 ST SAVOURNIN

Lieu de travail : ST SAVOURNIN

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 15/10/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Métier(s) : [Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération statutaire + Primes + 13ème mois + participation mutuelle labellisée et prévoyance

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité directe de Monsieur le Maire, veiller au maintien de la tranquillité, de la sécurité des habitants et des espaces publics et de la salubrité publique. Assurer l'exécution des arrêtés des maires et constater les contraventions. Assurer une mission préventive.

Missions / conditions d'exercice :

1 - Veiller au respect de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique :

- Informer les administrés de la réglementation en vigueur : bruit, circulation, stationnement, ordures et en contrôler le respect ;
- Identifier les lieux nécessitant une surveillance : sites industriels sensibles, écoles, voies de circulation, établissements accueillant du public et en assurer la surveillance : présence, ronde, îlotage ;
- Assurer la sécurité des enfants à la sortie des écoles (traversée des passages piétons) ;

- Etre informé et veiller au bon déroulement des manifestations publiques : information, encadrement, présence ;
 - Analyser et gérer des situations, parfois dans l'urgence ;
 - Veiller au respect du code de la route ; verbaliser les stationnements interdits.
- 2 - Effectuer des recherches administratives, relever les infractions :
- Recueillir les renseignements de différentes sources ;
 - Enquêter sur le terrain à la suite de ces signalements ;
 - Faire remonter les observations ;
 - Intervenir : réaliser une enquête administrative, établir un procès-verbal, procéder à une interpellation.
- 3- Rédiger et transmettre des rapports et des procès verbaux :
- Rédiger les rapports d'activités et les comptes-rendus de mission ;
 - Tenir les registres de suivi des affaires ;
 - Enregistrer les plaintes ;
 - Encaisser et enregistrer les amendes et consignations.
- 4 - Assurer les services au public :
- Accueillir, informer, orienter vers les services compétents ;
 - Porter assistance aux personnes en danger ;
 - Dialoguer avec les publics en difficultés ;
 - Gérer le service des objets trouvés.
- 5- Assurer une permanence opérationnelle et organisationnelle :
- Participer à l'organisation de la continuité du service public (permanences, rondes, accueil radio ou téléphonique... ;
 - Veiller à la sécurité des locaux et des conditions de travail (éviter les vols, les agressions, les dégradations...);
 - Maintenir les locaux et le matériel en état de fonctionnement (entretien et révisions périodiques...).
- 6- Réaliser les actions suivantes :
- Gestion des fourrières ;
 - Délivrance de documents administratifs ;
 - Régulation de la circulation ;
 - Garde des bâtiments officiels ;
 - Assurer le suivi de l'opération " voisins vigilants " ;
 - Constats de vols ou d'accidents ;
 - Interpellation.

Profils recherchés :

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois d'agent de police municipale de la fonction publique territoriale,
- FIA réalisée
- Détenir le double agrément (Préfet et Procureur de la République) relatif au port d'arme (catégorie à définir)
- Connaître les logiciels métiers (enregistrement et transmission des procès-verbaux, rapports, PVE, main courante, etc.) ;
- Savoir manipuler une arme ;
- Connaître les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux ;
- Connaître les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ;
- Connaître les techniques de recueil d'information et de constatation des infractions ;
- Connaître les techniques de communication radio ;

- Savoir les règles relatives aux ERP ;
- Connaître le Code et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales ;
- Savoir les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale ;
- Détenir les Pouvoirs de police ou du maire et compétences spécifiques des autres services de la collectivité et des administrations partenaires ;
- Détenir des Notions de psychologie et de sociologie, codes culturels ;
- Maîtriser les techniques d'intervention ;
- Permis B.

Contact

Contact : 0442048674

Informations complémentaires :

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 1er août 2023 soit par courrier soit par mail : ressourceshumaines@mairie-stsavournin.fr à

Monsieur le Maire

Mairie de Saint-Savournin

Pôle administratif et culturel Jacques Peuvergne

33 avenue Pierre Dubois de Jancigny

13119 SAINT SAVOURNIN

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o013230601072576-policier-municipal-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.